

Droit des affaires digitales, économie numérique
Droit de la propriété intellectuelle (marques, dessins et modèles, noms de domaine)
Droit de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur et droit des bases de données)
Droit de l'informatique et des réseaux
Droit du commerce électronique
Pratique contractuelle
Droit de la presse
Droit de la publicité
Protection de la vie privée et des données personnelles
Droit de la consommation
Droit de la concurrence et de la distribution

Comptant parmi les pionniers du droit de la propriété intellectuelle appliqué à l'économie numérique, Cyril est reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes dans ce domaine.

Il intervient sur l'ensemble des questions juridiques liées à une activité digitale et à l'économie numérique, et plus particulièrement portant sur la propriété intellectuelle, le droit de l'informatique et des réseaux, le droit du commerce électronique, la pratique contractuelle, le droit de la presse, de la publicité, la protection de la vie privée et des données personnelles, le droit de la consommation, de la concurrence et de la distribution, y compris le droit pénal lié à ces matières.

Cyril est arbitre et médiateur auprès de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Il enseigne la propriété intellectuelle appliquée aux nouvelles technologies à l'EFD du barreau de Paris.

Langue de travail : Français et Anglais

Cyril Fabre

Avocat associé

01 70 92 95 95

c.fabre@ydes.com

